



CONSTRUIRE UN GROUPE MINIER RESPONSABLE

Table des matières

1	F	AITS IMPORTANTS	4
	1.1	RÉSUMÉ CORPORATIF TRIMESTRIEL	5
	1.2	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2023	5
	1.3	PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2023	6
	1.4	PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'ANNÉE 2023	7
	1.5	TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS	7
2	R	RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	9
	2.1	RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	. 11
	2.2	SITUATION FINANCIÈRE	. 15
	2.3	FLUX DE TRÉSORERIE	. 18
3	A	AUTRES ÉLÉMENTS	.20
	3.1	ARRANGEMENTS HORS BILAN	. 20
	3.2	ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS	. 20
	3.3	INSTRUMENTS FINANCIERS	. 21
	3.4	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	. 21
4	R	RÉSULTATS TRIMESTRIELS	22
	4.1	EXPLOITATION MINIÈRE (OR) – MINE DE NAMPALA	. 24
	4.2	BIENS MINIERS	. 27
5	R	RISQUES ET INCERTITUDES	28
6	c	CAPITAL-ACTIONS	.28
7	c	CONTRÔLES ET PROCÉDURES	29
	7.1	DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES	. 29
	7.2	NOUVELLES NORMES COMPTABLES	. 29
	7.3	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES	. 29
8	N	MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	.30
	8.1	MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	. 30
	8.2	RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS	. 33
	8.3	MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES	. 36
9	R	RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE	37
10)	NFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS	38



RESSOURCES ROBEX INC. est une société minière canadienne spécialisée dans l'exploration et l'exploitation de l'or en Afrique de l'Ouest. Au Mali, la Société exploite la mine de Nampala depuis 2017 et est titulaire de cinq permis d'exploration au sud (Mininko, Kamasso et Gladié) et à l'ouest (Sanoula et Diangounté) du pays. La Société possède aussi un portefeuille de quatre permis d'exploitation (« projet de Kiniéro » ou « Kiniéro ») en République de Guinée, qui consiste en un ensemble de licences minières (environ 470 km²) dans le bassin de Siguiri.

La Société gère ses activités sur la base de secteurs opérationnels distincts, à savoir (i) l'exploitation minière (or), (ii) l'exploration minière et (iii) la gestion corporative.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites et affichées aux fins de négociation à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole « RBX » et sont également négociées sur le marché hors cote des États-Unis, sous le symbole « RSRBF » et à la Börse Frankfurt (Bourse de Francfort), en Allemagne, sous le symbole « RB4 ».

La priorité stratégique de Robex consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'opportunités de croissance. La Société s'est également engagée à exploiter ses actifs de façon efficace, sécuritaire, responsable et durable.

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 28 août 2023, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2023 et 2022 (les « états financiers ») et devrait à cette fin, être lu conjointement avec les états financiers, avec le rapport de gestion daté du 28 avril 2023 (le « rapport de gestion annuel de 2022 »), et avec les états financiers consolidés annuels audités pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 (les « états financiers annuels de 2022 ») et leurs notes afférentes, ainsi qu'à la lumière des informations se trouvant ci-après sur les énoncés prospectifs. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au **www.robexgold.com** et sur SEDAR au **www.sedar.com**. SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou ne fait partie de ce dernier.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et certaines informations prospectives. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « *Risques et incertitudes* » et « *Énoncés prospectifs* » du présent document.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS et des mesures financières supplémentaires. Se reporter à la section intitulée « *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent rapport pour plus d'information sur ces mesures.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en dollars canadiens (\$), soit la monnaie de présentation de la Société, et est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La monnaie fonctionnelle de la Société est l'euro et les monnaies fonctionnelles de ses filiales sont l'euro, le franc CFA, le franc guinéen, la livre sterling et le dollar américain. Certains totaux, soustotaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les termes « nous », « notre », « la Société », « le Groupe » ou « Robex » renvoient à Ressources Robex Inc. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.



1 FAITS IMPORTANTS

FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023

	Trimestres terminés les 30 juin		
	2023	2022	Variation
Onces d'or produites	12 410	12 185	1,8 %
Onces d'or vendues	11 069	10 981	0,8 %
	\$	\$	
REVENUS – VENTES D'OR	29 149 761	26 359 252	10,6 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	15 137 809	15 690 904	-3,5 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	7 112 609	11 497 491	-38,1 %
RÉSULTAT NET	4 989 239	8 314 103	-40,0 %
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:			
Résultat net	4 587 314	7 818 034	-41,3 %
Résultat de base par action	0,005	0,013	-61,5 %
Résultat dilué par action	0,005	0,013	-61,5 %
FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation (1)	7 576 628	12 176 285	-37,8 %
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action (1)	0,008	0,020	-58,5 %
	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022	Variation
ACTIF TOTAL	285 149 906	251 761 308	13,3 %
PASSIF TOTAL	80 749 952	55 206 985	46,3 %
DETTE NETTE (1)	36 361 085	21 673 490	67,8 %

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ou ratio non conforme aux IFRS. Veuillez vous reporter à la section intitulée « *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.



1.1 RÉSUMÉ CORPORATIF TRIMESTRIEL

La production a atteint 12 410 onces pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 12 185 onces pour la même période en 2022, et ce malgré une baisse de la teneur du minerai traité à l'usine de Nampala. Cette légère hausse de la production d'or de 1,8 % a donc été réalisée grâce à l'augmentation du tonnage traité de 6,6 % et a permis à la Société d'augmenter de 0,8 % la quantité d'or vendu, soit 11 069 onces comparativement à 10 981 onces pour la même période en 2022.

L'augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue de 9,7 % explique alors la hausse des ventes d'or de 10,6 %, soit de 29 149 761 \$ comparativement à 26 359 252 \$.

Le résultat d'exploitation minière au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 3,5 %, a été impacté par une augmentation importante de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 97,4 %, dont celui sur les frais de découverture des nouvelles fosses en exploitation.

Quant au résultat opérationnel du deuxième trimestre de 2023, celui-ci a atteint 7 112 609 \$ comparativement à 11 497 491 \$ en 2022, représentant une baisse de 38,1 %. Ce moindre résultat a évidemment été impacté par la baisse du résultat d'exploitation minière, mais également par la hausse des charges administratives de 85,2 %. En effet, la croissance de la Société à la suite de l'acquisition du Groupe Sycamore requiert une montée en charge des fonctions supports afin de permettre l'atteinte des objectifs de ROBEX. Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a poursuivi ses efforts pour finaliser l'étude de faisabilité définitive (EFD) pour le projet de Kiniéro en République de Guinée, ce qui a conduit à la publication de l'EFD à la fin juin.

Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires au deuxième trimestre de 2023 de 4 587 314 \$ est en retrait comparativement à 7 818 034 \$ pour la même période en 2022, soit une baisse de 41,3 %.

Au cours du deuxième trimestre 2023, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie ajustés positifs¹ de 7 576 628 \$ comparativement à 12 176 285 \$ au deuxième trimestre 2022. Cette baisse de 4 599 657 \$ s'explique comme suit :

- Baisse du résultat net de 3 324 864 \$
- Augmentation de l'amortissement des immobilisations de 2 427 735 \$
- Diminution de la charge d'impôt différé de 1 380 827 \$
- Augmentation de la TVA à recevoir à long terme de 1 107 195 \$
- Gains de change non réalisés de 525 624 \$
- Réduction des charges d'exploitation minière en lien avec les obligations locatives de 1 034 341 \$
- Augmentation des intérêts payés de 304 197 \$

1.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2023

Dans le cadre du prêt-relais, la Société a reçu 10 911 471 \$US et 4 817 969 \$US, le 7 juillet 2023 et le 7 août 2023 respectivement. À la date du présent rapport de gestion, le montant total maximum de 35 000 000 \$US du prêt-relais a été encaissé.

Le 20 juillet 2023, la Société a déposé un prospectus simplifié préalable de base définitif auprès des commissions des valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Ce dernier est valide pour une période de 25 mois au cours de laquelle la Société peut émettre des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres d'emprunt, des bons de souscription, des reçus de souscription, des unités ou une combinaison de ces titres (collectivement, les « titres »), pour un montant de placement global maximal de 250 000 000 \$.

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous reporter à la section intitulée « *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.



1.3 PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2023

L'année 2023 est principalement orientée vers la préparation de la construction de la mine de Kiniéro et la poursuite de la mise en place de son financement. La Société continue d'implémenter une stratégie de croissance soutenable et inclusive appuyée par une approche financière prudente et équilibrée. Les objectifs du Groupe pour 2023 sont les suivants:

- Poursuite de la préparation pour la construction de la mine de Kiniéro: Comme prévu, les équipes de géologues ont effectué
 des forages de définition et de l'ingénierie. Les travaux réalisés ont conduit à la publication de l'étude de faisabilité définitive
 le 23 juin dernier avec un niveau de certitude qui permet de finaliser le plan de construction et le financement du projet.
- Financement du projet Kiniéro: La Société a pu tirer sur l'intégralité du prêt-relais de 35 millions de dollars américains obtenu dans le cadre du financement de Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. La direction s'emploie à finaliser un accord auprès du même groupe financier en vue du financement du projet aurifère de Kiniéro, en Guinée, d'un montant maximum de 115 millions de dollars américains destiné à couvrir le remboursement du prêt-relais et le financement des coûts liés au développement du capital et au fonds de roulement. Rappelons que l'obtention de ce prêt requiert que la partie de la dépense de développement du projet à la charge de la Société ait été engagée.

C'est dans ce cadre du financement de ce projet que la Société a déposé un prospectus simplifié préalable de base définitif, valide pour une période de 25 mois, l'autorisant à émettre des titres pour un montant de placement global maximal de 250 millions \$. Notons cependant que la Société est confrontée à une situation politique et économique compliquée en Afrique de l'Ouest ainsi qu'à un appétit mitigé des investisseurs pour les valeurs aurifères. La direction de la Société reste confiante quant à sa capacité à obtenir ces fonds et à refinancer le prêt-relais avant la fin de l'année 2023.

- Amélioration des performances de Nampala: L'optimisation des activités d'excavation à la mine de Nampala a permis à la Société de poursuivre l'optimisation du plan minier de la mine notamment en préparant la saison des pluies. L'objectif est de maximiser les flux de trésorerie pour supporter la croissance du Groupe. La production est conforme aux prévisions de la direction qui prévoit toujours d'atteindre son objectif de 48 000 onces à 52 000 onces.
- Exploration au Mali et en République de Guinée: L'exploration revient au cœur de la stratégie du Groupe en 2023 pour identifier de nouvelles cibles et de nouvelles réserves traitables à l'usine de Nampala et à la future usine de Kiniéro.
- Marché de capitaux : Robex réitère ses efforts pour améliorer sa communication auprès des investisseurs et intermédiaires financiers afin de soutenir la revalorisation du titre boursier et d'augmenter sa liquidité à court terme.

Ces prévisions constituent de l'information prospective et les résultats peuvent grandement différer. Les perspectives de Robex représentent également des « perspectives financières » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont présentées afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière de la Société et à évaluer les progrès vers l'atteinte des objectifs de la direction, et le lecteur est avisé que ces perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Information prospective et énoncés prospectifs » ci-dessous pour de l'information supplémentaire sur les facteurs pouvant mener à des résultats financiers matériellement différents des prévisions financières fournies ci-dessus.



1.4 PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'ANNÉE 2023

Nos prévisions pour l'année 2023 sont :

	Réalisations au 30 juin 2023	Prévisions 2023
Mine de Nampala		
Production d'or	24 145 onces	48 000 à 52 000 onces
Coût de maintien tout inclus (« AISC »)¹ (par once d'or vendue)	1 386 \$	< 1 500 \$
Dépenses en immobilisations (incluses dans le AISC)		
Dépenses en immobilisations de maintien	11 415 871 \$	18 000 000 \$ à 22 000 000 \$
Frais de découverture	9 314 367 \$	20 000 000 \$ à 23 000 000 \$

Les charges administratives pour le Groupe sont estimées à 27,5 millions \$ pour 2023.

Les prévisions initiales de dépenses en immobilisations de maintien pour l'année 2023 ont été revues à la baisse de « 27 000 000 \$ à 33 000 000 \$ », à « 18 000 000 à 22 000 000 \$ ». La Société a décidé de reporter certains investissements en 2024.

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2023 :

Prix de vente moyen réalisé de l'or : 2 380 \$ par once

Prix du carburant: 1,55 \$ par litreTaux de change EUR/\$: 1,3675

Ces prévisions constituent de l'information prospective et les résultats peuvent grandement différer. Les perspectives de Robex représentent également des « perspectives financières » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont présentées afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière de la Société et à évaluer les progrès vers l'atteinte des objectifs de la direction, et le lecteur est avisé que ces perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Information prospective et énoncés prospectifs » ci-dessous pour de l'information supplémentaire sur les facteurs pouvant mener à des résultats financiers matériellement différents des prévisions financières fournies ci-dessus.

1.5 TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

□ PRIX DE L'OR

Au cours du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2023, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (London Gold Fixing Price), a fluctué d'un sommet de 2 050 dollars américains à un prix plancher de 1 909 dollars américains l'once d'or. En dollars canadiens, le sommet a été de 2 773 \$ à un prix plancher de 2 528 \$ l'once d'or. Le cours moyen de l'or sur le marché pour le deuxième trimestre de 2023 a été de 2 654 \$ l'once, comparativement à 2 393 \$ l'once pour la même période en 2022, ce qui représente une augmentation de 261 \$, soit 10,9 %.

	20	23			2022		
(en dollars par once d'or)	T2	T1	T4	Т3	T2	T1	Annuel
Cours moyen fixé à Londres (dollars américains)	1 977	1 892	1 732	1 729	1 875	1 879	1 803
Cours moyen fixé à Londres (dollars)	2 654	2 558	2 352	2 257	2 393	2 381	2 345
Prix de vente moyen réalisé (dollars)	2 633	2 619	2 342	2 254	2 400	2 365	2 337

¹ Ratio non conforme aux IFRS. Veuillez vous reporter à la section intitulée « *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et de leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.



PRESSIONS SUR LES COÛTS

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'investissement et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant a une incidence importante sur nos activités et donc, sur les résultats financiers correspondants. Il en est de même pour l'ensemble de nos produits chimiques tels que la chaux, le cyanure et le charbon.

Au Mali, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en franc CFA, la devise locale du Mali, à un prix basé sur le prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (@DNAP 1/4). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 864 FCFA le litre (équivalent à 1,93 \$) pour le trimestre terminé le 30 juin 2023 comparativement à 776 FCFA le litre (équivalent à 1,40 \$) pour la même période en 2022.

En République de Guinée, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société H COPEG en franc guinéen, la devise locale de la République de Guinée, à un prix basé sur le prix moyen fixé par la Société Nationale des Pétroles qui était de 12 867 francs guinéens (GNF) le litre (équivalent à 2,04 \$) pour le trimestre terminé le 30 juin 2023.

La mise en service de la centrale solaire confirme la pertinence du choix de cet investissement puisque celle-ci diminuera potentiellement l'impact de la hausse des prix du carburant et démontre notre engagement environnemental. Veuillez vous reporter à la section « Risques et incertitudes » du présent document.

DEVISES

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique : au Mali et en République de Guinée. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euro qui est notre monnaie fonctionnelle pour le Mali. Le FCFA est actuellement à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Notre monnaie fonctionnelle en République de Guinée est le GNF et est sujet aux fluctuations du marché.

Durant le trimestre terminé le 30 juin 2023, le taux de clôture du dollar canadien est à la hausse par rapport à l'euro de 0,09 comparativement à la même période en 2022. Puisque la majorité de nos coûts sont libellés en devises étrangères autres que le dollar canadien, les fluctuations des taux de change entre l'euro et le dollar canadien ont eu un impact positif sur nos coûts.

Les taux de change entre l'euro (EUR) et le dollar canadien (\$) se présentent comme suit :

EUR / \$	2023	2022
30 juin (clôture)	1,442	1,3467
31 décembre (clôture)		1,4458
Deuxième trimestre (moyenne)	1,463	1,3587

Étant donné que la Société a fait l'acquisition du Groupe Sycamore en novembre 2022, il n'y a pas eu d'impact de fluctuations des taux de change sur nos coûts libellés en GNF.

Les taux de change entre le franc guinéen (GNF) le dollar canadien (\$) se présentent comme suit :

GNF/\$	2023	2022
30 juin (clôture)	0,00015386	
31 décembre (clôture)		0,00015802
Deuxième trimestre (moyenne)	0,00015662	



2 RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Trimestres terminés les 30 juin		Sem	estres terminés les 30 juin
	2023	2022	2023	2022
Onces d'or produites	12 410	12 185	24 145	24 274
Onces d'or vendues	11 069	10 981	23 739	24 652
	\$	\$	\$	\$
EXPLOITATION MINIÈRE				
Revenus - ventes d'or	29 149 761	26 359 252	62 329 639	58 692 320
Charges d'exploitation minière	(8 306 313)	(7 424 883)	(19 559 341)	(16 358 984)
Redevances minières	(905 232)	(811 084)	(1 924 865)	(1 813 095)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(4 800 407)	(2 432 381)	(9 579 439)	(4 875 643)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	15 137 809	15 690 904	31 265 994	35 644 598
AUTRES CHARGES				
Charges administratives	(7 725 013)	(4 171 454)	(14 713 703)	(8 745 500)
Charges d'exploration et d'évaluation	(125 466)		(125 466)	
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(76 843)	(17 134)	(165 586)	(33 863)
Radiation d'immobilisations corporelles	(8 933)	(21 534)	(8 933)	(21 534)
Autres produits (charges)	(88 945)	16 709	(8 299)	42 061
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	7 122 609	11 497 491	16 244 007	26 885 762
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges financières	(794 890)	(78 870)	(1 428 029)	(315 528)
Gains de change	262 636	133 370	748 153	244 757
Variation de la juste valeur du passif dérivé	58 013		58 013	
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	6 638 368	11 551 991	15 622 144	26 814 991
Charge d'impôt sur le résultat	(1 649 129)	(3 237 888)	(3 784 002)	(5 134 120)
RÉSULTAT NET	4 989 239	8 314 103	11 838 142	21 680 871
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:				
Résultat net	4 587 314	7 818 034	10 971 168	20 323 116
Résultat de base par action	0,005	0,013	0,012	0,034
Résultat dilué par action	0,005	0,013	0,012	0,034
Résultat net ajusté (1)	4 275 598	7 706 198	10 173 935	20 099 893
Résultat de base ajusté par action (1)	0,005	0,013	0,011	0,033
FLUX DE TRÉSORERIE				
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation (1)	7 576 628	12 176 285	19 381 687	28 657 004
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action ⁽¹⁾	0,009	0,020	0,022	0,048

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.



Commentaires relatifs aux informations sur les deuxièmes trimestres terminés les 30 juin :

- Les ventes d'or se sont élevées à 29 149 761 \$ au cours du deuxième trimestre de 2023 comparativement à 26 359 252 \$ pour la même période en 2022. L'écart favorable de 2 790 509 \$ est attribuable à une augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue de 2 633 \$ comparativement à 2 400 \$, ainsi qu'une légère augmentation du nombre d'onces vendues (11 069 onces d'or comparativement à 10 981 onces d'or).
- Les charges d'exploitation minière se sont élevées à 8 306 313\$ au cours du deuxième trimestre de 2023, alors qu'en 2022 elles s'étaient élevées à 7 424 883 \$. À la suite de la mise hors service de la centrale solaire du site de Nampala en décembre 2022 par suite de dommages subis et au processus graduel de remise en fonction depuis, des réductions des obligations locatives ont été obtenues de 1 034 341 \$ et ont été constatées en réduction des charges d'exploitation minière pour le trimestre terminé le 30 juin 2023. Cette hausse de 11,9 % est alors en lien avec la hausse des prix d'achat des réactifs ainsi qu'une augmentation des fournitures et services d'exploitation.
- L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles a presque doublé passant de 2 432 381 \$ en 2022 comparativement à 4 800 407 \$ en 2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'amortissement des frais de découverture de la fosse NE02.
- Les charges administratives ont progressé à 7 725 013 \$ au deuxième trimestre de 2023 comparativement à 4 171 454 \$ pour la même période en 2022. Cette hausse de 85,2 % résulte principalement d'une augmentation du personnel à la suite de l'acquisition du Groupe Sycamore et d'une demande en services professionnels.
- Les charges financières ont été de 794 890 \$ au deuxième trimestre 2023 comparativement à 78 870 \$ en 2022. Cette augmentation est liée entre autres à l'augmentation de l'utilisation des marges de crédit sur la période du deuxième trimestre de 2023, ainsi que les intérêts qui découlent des nouveaux passifs reliés aux obligations locatives d'un montant de 268 263 \$.
 - À la suite de l'obtention du prêt-relais en avril dernier, une charge d'intérêts de 509 621 \$ a été comptabilisée dont 443 370 \$ a été capitalisée dans les frais d'exploration de la propriété de Kiniéro et dans les immobilisations corporelles. De plus, dans le cadre de ce financement du prêt-relais, la Société a engagé des frais de 1 599 352 \$ et attribué 611 259 \$ de la juste valeur des bons de souscription émis à titre de frais de financement. Pour le premier semestre de 2023, ces frais de financement différés ont généré la comptabilisation d'intérêts effectifs sur le prêt-relais de 754 026 \$, dont un montant de 656 003 \$ a été capitalisé dans les frais d'exploration de la propriété de Kiniéro, ainsi que dans les immobilisations corporelles.
- Nous avons inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 1 649 129 \$ comparativement à 3 237 888 \$ pour la même période en 2022.

Les éléments ci-dessus conduisent à un résultat net de 4 989 239 \$ comparativement à 8 314 103 \$ au deuxième trimestre de 2022, soit une diminution de 40,0 %, et un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 4 587 314 \$ comparativement à 7 818 034 \$ au deuxième trimestre de 2022.

Commentaires relatifs aux informations sur les premiers semestres terminés les 30 juin :

- Les ventes d'or sont supérieures de 6,2 %, soit de 62 329 639 \$ comparativement à 58 692 320 \$ en 2022, en raison de la hausse du prix de vente moyen réalisé qui contrebalance la baisse des onces d'or vendues de 3,7 % en 2023 (23 739 onces pour le premier semestre de 2023 vs 24 652 onces pour le premier semestre de 2022).
- Les charges d'exploitation minière sont supérieures de 19,6 % en 2023, en hausse de 3 200 357 \$. À la suite de la mise hors service de la centrale solaire du site de Nampala en décembre 2022 par suite de dommages subis et au processus graduel de remise en fonction depuis, des réductions des obligations locatives ont été obtenues de 1 034 341 \$ et ont été constatées en réduction des charges d'exploitation minière pour le semestre terminé le 30 juin 2023. Cette hausse s'explique alors avec la hausse des prix d'achat des réactifs ainsi qu'une augmentation des fournitures et services d'exploitation.



- L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles a presque doublé passant de 4 875 643\$ en 2022 comparativement à 9 579 439 \$ en 2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'amortissement des frais de découverture de la fosse NE02.
- Les charges administratives ont progressé à 14 713 703 \$ en 2023 comparativement à 8 745 500 \$ pour la même période en 2022. Cette hausse de 68,2 % s'explique par l'ajout du Groupe Sycamore qui a engendré une augmentation du personnel administratif et des services professionnels pour supporter Robex dans cette croissance.
- Les charges financières ont augmenté de 1 089 035 \$ pour le premier semestre de 2023. Cette hausse est liée entre autres à l'augmentation de l'utilisation des marges de crédit sur la période du premier semestre 2023, ainsi que les intérêts qui découlent des nouveaux passifs reliés aux obligations locatives de 531 023 \$.

À la suite de l'obtention du prêt-relais en avril dernier, une charge d'intérêts de 509 621 \$ a été comptabilisée, dont 443 370 \$ a été capitalisée dans les frais d'exploration de la propriété de Kiniéro et dans les immobilisations corporelles. De plus, dans le cadre de ce financement du prêt-relais, la Société a engagé des frais de 1 599 352 \$ et attribué 611 259 \$ de la juste valeur des bons de souscription émis à titre de frais de financement. Pour le premier semestre de 2023, ces frais de financement différés ont généré la comptabilisation d'intérêts effectifs sur le prêt-relais de 754 026 \$, dont un montant de 656 003 \$ a été capitalisé dans les frais d'exploration de la propriété de Kiniéro, ainsi que dans les immobilisations corporelles.

- La Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 3 784 002 \$ en 2023, en baisse de 1 350 118 \$ par rapport à la même période de 2022.
- Le résultat net de 11 838 142 \$ pour le premier semestre de 2023 est en baisse de 45,4 % par rapport au résultat net pour la même période de 2022 à 21 680 871 \$.

2.1 RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration minière dans le secteur des métaux précieux. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. Pour l'exploitation minière, chaque mine constitue un secteur opérationnel tandis que pour l'exploration minière, chaque zone géographique constitue un secteur opérationnel aux fins de l'information financière.

Nos secteurs opérationnels se définissent comme suit :

- 1. Exploitation minière (or) Mine de Nampala : Ce secteur regroupe toutes les activités dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.
- 2. Exploration minière Biens miniers de la République de Guinée : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter le développement des biens miniers de la République de Guinée.
- 3. Exploration minière Biens miniers du Mali : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter le développement des biens miniers du Mali.
- 4. Gestion corporative : Ce secteur comprend toutes les autres activités non rattachées directement aux trois premiers secteurs.

La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.



CONSTRUIRE UN GROUPE MINIER RESPONSABLE

				Trimestre terminé	le 30 juin 2023
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration minière - Guinée	Exploration minière - Mali	Gestion corporative	Total
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d'or	29 149 761				29 149 761
Charges d'exploitation minière	(8 306 313)				(8 306 313)
Redevances minières	(905 232)				(905 232)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(4 800 407)				(4 800 407)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	15 137 809				15 137 809
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(3 269 919)	(683 736)	(17 123)	(3 754 235)	(7 725 013)
Charges d'exploration et d'évaluation	(125 466)				(125 466)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		(74 902)		(1 941)	(76 843)
Radiation d'immobilisations corporelles	(8 933)				(8 933)
Autres produits (charges)	16 014	(104 959)			(88 945)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	11 749 505	(863 597)	(17 123)	(3 756 176)	7 112 609
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(571 373)	(39 536)		(183 981)	(794 890)
Gains (pertes) de change	(7 943)	(266 368)		536 947	262 636
Variation de la juste valeur du passif dérivé				58 013	58 013
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	11 170 189	(1 169 501)	(17 123)	(3 345 197)	6 638 368
Charge d'impôt sur le résultat	(1 544 636)			(104 493)	(1 649 129)
RÉSULTAT NET	9 625 553	(1 169 501)	(17 123)	(3 449 690)	4 989 239

Trimestre terminé le 30 juin 2022

	Exploitation minière (or) -	Exploration minière –	Exploration minière – Mali	Gestion corporative	\$ Total
	Nampala	Guinée			
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d'or	26 359 252				26 359 252
Charges d'exploitation minière	(7 424 883)				(7 424 883)
Redevances minières	(811 084)				(811 084)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 432 381)				(2 432 381)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	15 690 904				15 690 904
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(2 608 704)		(13 671)	(1 549 079)	(4 171 454)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles				(17 134)	(17 134)
Radiation d'immobilisations corporelles	(21 534)				(21 534)
Autres produits	16 709				16 709
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	13 077 375		(13 671)	(1 566 213)	11 497 491
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(71 856)		(934)	(6 080)	(78 870)
Gains (pertes) de change	(11 645)		650	144 365	133 370
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	12 993 874		(13 955)	(1 427 928)	11 551 991
Charge d'impôt sur le résultat	(3 221 604)			(16 284)	(3 237 888)
RÉSULTAT NET	9 772 270		(13 955)	(1 444 212)	8 314 103



CONSTRUIRE UN GROUPE MINIER RESPONSABLE

RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

ACTIFS PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022

PASSIFS PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022

Charge d'impôt sur le résultat

RÉSULTAT NET

				Semestre terminé	ie 30 juin 2023 \$
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration minière - Guinée	Exploration minière - Mali	Gestion corporative	Total
EXPLOITATION MINIÈRE	•				
Revenus – ventes d'or	62 329 639				62 329 639
Charges d'exploitation minière	(19 559 341)				(19 559 341)
Redevances minières	(1 924 865)				(1 924 865)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(9 579 439)				(9 579 439)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	31 265 994				31 265 994
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(6 660 438)	(1 867 966)	(24 329)	(6 160 970)	(14 713 703)
Charges d'exploration et d'évaluation	(125 466)				(125 466)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		(137 867)		(27 719)	(165 586)
Radiation d'immobilisations corporelles	(8 933)				(8 933)
Autres produits (charges)	37 928	(46 227)			(8 299)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	24 509 085	(2 052 060)	(24 329)	(6 188 689)	16 244 007
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(1 176 500)	(44 620)	(1 718)	(205 191)	(1 428 029)
Gains (pertes) de change	184 979	(99 202)		662 376	748 153
Variation de la juste valeur du passif dérivé				58 013	58 013
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	23 517 564	(2 195 882)	(26 047)	(5 673 491)	15 622 144
Charge d'impôt sur le résultat	(3 586 581)			(197 421)	(3 784 002)
RÉSULTAT NET	19 930 982	(2 802 182)	(26 047)	(5 870 912)	11 838 142
ACTIFS PAR SECTEUR AU 30 JUIN 2023	153 100 923	113 817 639	12 178 724	6 052 620	285 149 906
PASSIFS PAR SECTEUR AU 30 JUIN 2023	42 807 392	6 206 868	460 541	31 275 151	80 749 952
				Semestre terminé	le 30 juin 2022
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration minière - Guinée	Exploration minière - Mali	Gestion corporative	Ş Tota
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d'or	58 692 320				58 692 320
Charges d'exploitation minière	(16 358 984)				(16 358 984
Redevances minières	(1 813 095)				(1 813 095
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(4 875 643)				(4 875 643
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	35 644 598				35 644 598
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(5 786 466)		(20 403)	(2 938 631)	(8 745 500
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles				(33 863)	(33 863
Radiation d'immobilisations corporelles	(21 534)				(21 534
Autres produits	42 061				42 061
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	29 878 659		(20 043)	(2 972 494)	26 885 762
CHARGES FINANCIÈRES					
CHARGES FINANCIÈRES Charges financières	(297 107)		(2 543)	(15 878)	(315 528)

29 542 681

(5 100 045)

24 442 636

153 382 483

48 787 713

26 814 991

(5 134 120)

21 680 871

251 761 308

55 206 985

(23 927)

(23 927)

228 815

11 519 407

85 698 557

4 488 470

(2 703 763)

(2 737 838)

1 160 861

1 701 987

(34 075)



Commentaires relatifs aux informations sur les deuxièmes trimestres terminés les 30 juin :

Le résultat d'exploitation minière (or) - Mine de Nampala a atteint 15 137 809 \$ au deuxième trimestre 2023 comparativement à 15 690 904 \$ pour la même période en 2022. Voici les explications :

- Les ventes d'or se sont élevées à 29 149 461 \$ comparativement à 26 359 252 \$ pour la même période en 2022. L'écart favorable de 2 790 209 \$ est attribuable à une augmentation du prix de vente moyen par once vendue de 2 633 \$ comparativement à 2 400 \$, ainsi qu'une légère augmentation du nombre d'onces vendues.
- Les charges d'exploitation minière se sont élevées à 8 306 313\$, alors qu'en 2022, elles s'étaient élevées à 7 424 883 \$. Cette hausse de 11,9 % est en lien avec la hausse des prix d'achat des réactifs ainsi qu'une augmentation des fournitures et services d'exploitation.
- La charge d'amortissement qui a pratiquement doublé est attribuable à l'amortissement des frais de découverture de la fosse NEO2.

Les coûts administratifs de l'exploitation minière (or) - Mine de Nampala ont augmenté de 25,3 % à 3 269 919 \$ en 2023, comparativement à 2 608 704 \$ en 2022 pour la même période. Nous pouvons expliquer cette augmentation des coûts en lien avec l'embauche d'une compagnie externe malienne qui a négocié avec le gouvernement malien l'accélération de la compensation de la TVA à recevoir et l'entretien des bureaux administratifs.

Le résultat du nouveau secteur opérationnel de l'exploration minière - Biens miniers de la République de Guinée est de 863 597 \$ négatif. Les principaux coûts administratifs sont la rémunération du personnel, la consommation de carburants, et tous les autres coûts de soutien aux opérations. À cela s'ajoutent des pertes de change de 266 638 \$ pour la période.

La perte opérationnelle de la gestion corporative s'élève à 3 756 176 \$ comparativement à 1 566 213 \$ en 2022. Cette augmentation s'explique notamment par des embauches destinées à supporter la croissance du Groupe, de nouvelles charges financières, des demandes de support par les divers cabinets comptables et juridiques.

Commentaires relatifs aux informations sur les deuxièmes semestres terminés les 30 juin :

Le résultat de l'exploitation minière (or) - Mine de Nampala a atteint 31 265 994 \$ comparativement à 35 644 598 \$ en 2022. Voici les explications :

- Les ventes d'or sont supérieures de 6,2 %, soit de 62 329 639 \$ comparativement à 58 692 320 \$ en 2022, en raison de la hausse du prix de vente moyen réalisé qui contrebalance la baisse du nombre d'onces d'or vendues de 3,7 % en 2023.
- Les charges d'exploitation minière se sont élevées à 19 559 341 \$ en 2023 comparativement à 16 358 984 \$ en 2022. Cette hausse de 19,6 % est en lien avec la hausse des prix d'achat des réactifs ainsi qu'une augmentation des fournitures et services d'exploitation.
- La charge d'amortissement qui a pratiquement doublé est attribuable à l'amortissement des frais de découverture de la fosse NEO2.

Les coûts administratifs de l'exploitation minière (or) - Mine de Nampala ont augmenté de 15,1 % à 6 660 438 \$ en 2023, comparativement à 5 786 466 \$ en 2022 pour la même période. Nous pouvons expliquer cette augmentation des coûts en lien avec l'entretien des bureaux administratifs et les dons effectués pour la fête du Ramadan aux différentes communautés avoisinantes.

Le résultat du nouveau secteur opérationnel de l'exploration minière - Biens miniers de la République de Guinée est de 2 052 060 \$ négatif. Les principaux coûts administratifs sont la rémunération du personnel, la consommation de carburants, et tous les autres coûts de soutien aux opérations. À cela s'ajoutent des pertes de change de 99 202 \$ pour la période.

La perte opérationnelle de la gestion corporative s'élève à 6 188 869 \$ comparativement à 2 972 494 \$ en 2022. Cette augmentation s'explique notamment par des embauches destinées à supporter la croissance du Groupe, des charges financières, des demandes de support par les divers cabinets comptables et juridiques.



2.2 SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant résume la situation de l'actif total de la Société :

	Au 30 juin	Au 31 décembre	Variations
	2023	2022	
	\$	\$	
ACTIF			
ACTIF COURANT			
Trésorerie	5 275 152	3 611 406	1 633 746
Stocks	18 890 851	17 648 967	1 241 884
Débiteurs	8 076 494	8 867 852	(791 358)
Charges payées d'avance	1 085 508	805 914	279 594
Dépôts versés	1 273 050	1 161 559	111 491
Frais de financement différés	1 844 234		1 844 234
	36 445 289	32 095 698	4 349 592
ACTIF NON COURANT			
TVA à recevoir	1 667 418	258 386	1 409 031
Dépôts versés sur les immobilisations corporelles	18 856 068	3 791 457	15 064 611
Biens miniers	94 326 488	87 831 409	6 495 079
Immobilisations corporelles	133 353 772	127 397 473	5 956 299
Immobilisations incorporelles	500 871	386 885	113 986
ACTIF TOTAL	285 149 906	251 761 308	33 388 597

Au 30 juin 2023, notre actif total s'établissait à 285 149 906 \$ comparativement à 251 761 308 \$ au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'augmentation des dépôts versés de 15 064 611 \$ sur les immobilisations corporelles, dont 14 867 356 \$ pour le projet minier en République de Guinée ;
- Les frais d'exploration engagés de 8 085 296 \$, dont 7 428 666 \$ sur la propriété de Kiniéro et 393 378 \$ sur celle de Gladié;
- Les acquisitions d'immobilisations corporelles de 16 078 941 \$, dont 9 314 367 \$ pour les frais de découverture dans les différentes fosses de la mine de Nampala.

Sur une base sectorielle, l'actif total de la Société est réparti comme suit au 30 juin 2023 : 153 100 923 \$ pour l'exploitation minière (or) de Nampala, 113 817 639 \$ pour l'exploration minière en République de Guinée, 12 178 724 \$ pour l'exploration minière au Mali et 6 052 620 \$ pour la gestion corporative.

Sur une base sectorielle, l'actif total de la Société est réparti comme suit au 31 décembre 2022 : 153 382 483 \$ pour l'exploitation minière (or) de Nampala, 85 698 557 \$ pour l'exploration minière en République de Guinée, 11 519 407 \$ pour l'exploration minière au Mali et 1 160 861 \$ pour la gestion corporative.



Le tableau suivant résume la situation du passif total de la Société :

	Au 30 juin	Au 31 décembre	Variations
	2023	2022	
	\$	\$	
PASSIF			
PASSIF COURANT			
Marges de crédit	4 741 952	11 370 939	(6 628 987)
Créditeurs	24 725 350	17 957 004	6 768 346
Prêt-relais	24 042 854		24 042 854
Partie courante de la dette à long terme	352 427	1 343 591	(991 164)
Partie courante des obligations locatives	1 790 786	1 087 477	703 309
	55 653 369	31 759 011	23 894 358
PASSIF NON COURANT			
Dette à long terme	87 218	51 624	35 594
Bons de souscription	2 299 700		2 299 700
Passif environnemental	446 751	424 138	22 613
Obligations locatives	10 620 999	11 431 265	(810 266)
Passifs d'impôt différé	10 188 683	10 106 230	82 453
Autres passifs à long terme	1 453 232	1 434 717	18 515
PASSIF TOTAL	80 749 952	55 206 985	25 542 967
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions émis	122 617 189	122 475 271	141 918
Capital-actions à émettre	11 719 099	11 719 099	
Réserve d'options d'achat d'actions	3 750 329	3 802 417	(52 088)
Bénéfices non répartis	65 853 396	54 882 228	10 971 168
Cumul des autres éléments du résultat global	(3 349 809)	308 168	(3 747 977)
	200 500 205	193 187 184	7 313 021
Participation ne donnant pas le contrôle	3 899 749	3 367 139	532 610
	204 399 954	196 554 323	7 845 631
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES TOTAL	285 149 906	251 761 308	33 388 598

Sur une base sectorielle, le passif total de la Société est réparti comme suit au 30 juin 2023 : 42 807 392\$ pour l'exploitation minière (or) de Nampala, 6 206 868\$ pour l'exploration minière en République de Guinée, 460 541 \$ pour l'exploration minière au Mali et 31 275 151 \$ pour la gestion corporative.

Sur une base sectorielle, le passif total de la Société est réparti comme suit au 31 décembre 2022 : 48 787 713 \$ pour l'exploitation minière (or) de Nampala, 4 488 470 \$ pour l'exploration minière en République de Guinée, 228 815 \$ pour l'exploration minière au Mali et 1 701 987 \$ pour la gestion corporative.

Au 30 juin 2023, notre passif total s'établissait à 80 749 952 \$ comparativement à 55 206 985 \$ au 31 décembre 2022. Cette hausse s'explique en majeure partie par l'encaissement partiel d'une facilité de prêt-relais d'un montant de 24 042 854 \$ pour la période concernée. La diminution des marges de crédit de 6 628 987 \$ a impacté en contrepartie les créditeurs, en hausse de 6 768 346 \$.

Au 30 juin 2023, la dette à long terme de la Société était composée de trois emprunts bancaires auprès de banques maliennes. Deux de ces emprunts sont garantis par un nantissement à hauteur du matériel roulant financier alors que le troisième est garanti par une hypothèque foncière de troisième rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de



Nampala. Ces emprunts sont remboursables mensuellement et les paiements en capital requis au cours des 12 prochains mois sont de 352 427 \$.

La Société possède actuellement trois marges de crédit autorisées de banques maliennes portant intérêt au taux annuel de 7,75 % ou 8 % selon le cas. Ces marges de crédit viendront à échéance en octobre et novembre 2023 ainsi qu'en avril 2024. La Société a l'intention de renouveler seulement deux des trois marges de crédit, car la limitation d'utilisation de 4 millions de dollars américains dans le cadre de la mise en place du prêt-relais élimine la nécessité d'avoir une limite autorisée supérieure à ce montant.

Prêt-relais

Le 30 janvier 2023, la Société a signé une lettre mandat désignant Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. (« Taurus ») comme arrangeur exclusif d'un programme de financement totalisant 115 M\$ US en vue de la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro, en République de Guinée.

Le 20 avril 2023, la Société a clôturé la première partie de ce programme de financement, une facilité de prêt-relais de 35 M\$ US. Grâce à cette facilité, la Société a été en mesure d'avancer la préparation du projet de construction de la mine de Kiniéro. En vertu de ce prêt-relais, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions ainsi que des ratios financiers. Au 30 juin 2023, un ratio financier n'était pas respecté.

De plus, comme condition au prêt-relais, la Société a émis 22,5 millions de bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus au prix d'exercice de 0,39 \$ par action ordinaire. Les bons de souscription expireront à la première des éventualités suivantes :

- i) la date qui tombe quatre (4) ans après la date de clôture du prêt-relais, sous réserve d'une résiliation anticipée advenant le remboursement intégral du financement de projet qui peut être fourni par Taurus ; ou
- ii) la date qui tombe un (1) an après la date de clôture du prêt-relais, si le crédit-relais est entièrement remboursé au plus tard à cette date au moyen du refinancement du crédit-relais avec un prêteur ou un groupe de prêteurs tiers qui n'est pas directement ou indirectement lié à Taurus ou membre de son groupe.

Enfin, si le crédit-relais est réduit ou partiellement remboursé au cours de la première année de sa durée autrement que par l'utilisation d'un autre instrument de financement fourni par Taurus ou des entités liées à Taurus ou des entités membres de son groupe, la durée assortie à un nombre proportionnel de bons de souscription sera réduite.

Taurus et la Société collaborent actuellement à la négociation des modalités de la deuxième partie du montage financier, soit la facilité de financement de projet de 115 M\$ US, comprenant une facilité en cas de dépassement des coûts de 15 M\$ US. La poursuite des activités de la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro en République de Guinée dépend de la capacité de la direction à obtenir cette facilité de financement supplémentaire visant à couvrir le remboursement du prêt-relais et le financement des coûts liés au développement du capital et au fonds de roulement.



2.3 FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	9	Semestres terminés les 30 juin
	2023	2022
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
Exploitation		
Résultat net de la période	11 838 142	21 680 871
Ajustements pour		
Charges financières	1 428 029	315 528
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	9 745 025	4 909 506
Charge d'impôt différé sur le résultat	111 909	715 916
Variation de la juste valeur du passif dérivé	(58 013)	
Réduction des charges d'exploitation minière en lien avec les obligations locatives	(1 034 341)	
Gains de change non réalisés	(525 624)	
Radiation d'immobilisations corporelles	8 933	21 534
Variation nette des éléments hors trésorerie	4 876 521	(18 276 294)
Variation de la TVA à recevoir	(1 420 027)	1 311 472
Variation des autres passifs à long terme	22 904	
Intérêts payés	(735 250)	(297 823)
	24 258 208	10 380 710
Investissement		
Variation des dépôts versés	(14 945 704)	(8 588)
Acquisition de biens miniers	(7 045 480)	(1 481 716)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 903 939)	(14 655 158)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(46 961)	
	(36 942 084)	(16 145 462)
Financement		
Prêt-relais contracté	25 986 299	
Frais de financement différés	(1 697 132)	
Remboursement de la dette à long terme	(959 926)	(3 232 321)
Variation des marges de crédit	(6 545 133)	(2 058 798)
Versement sur les obligations locatives	(40 991)	(47 530)
Émissions d'actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions	89 830	126 250
	16 832 947	(5 212 399)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(2 485 325)	(1 576 477)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 663 746	(12 553 628)
Trésorerie au début de la période	3 611 406	20 721 807
Trésorerie à la fin de la période	5 275 152	8 168 179



Une augmentation de la trésorerie de 1 663 746 \$ a fait passer la trésorerie de 3 611 406 \$ au 31 décembre 2022 à 5 275 152 \$ au 30 juin 2023. Une analyse des flux de trésorerie pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement est présentée ci-dessus.

Activité d'exploitation

Pour le premier semestre de 2023, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie positifs de 24 258 208 \$ comparativement à 10 380 710 \$ en 2022. Voici les principales explications :

- Baisse du résultat net de 9 842 729 \$
- Augmentation de l'amortissement des immobilisations de 4 835 519 \$
- Augmentation de la TVA à recevoir à long terme de 2 731 499 \$
- Réduction des charges d'exploitation minière en lien avec les obligations locatives de 1 034 341 \$

Le tableau suivant explique l'écart positif de 23 152 815\$ des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les premiers semestres de 2023 et 2022. Plus précisément :

- Baisse des débiteurs de 7 180 948 \$
- Baisse des stocks de 2 246 285 \$
- Augmentation des créditeurs de 13 428 300 \$

		Semestres terminés les 30 juin
	2023	2022
	\$	\$
Variation nette des éléments hors trésorerie de fonds de roulement		
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	744 728	(6 436 220)
Stocks	(1 273 044)	(3 519 329)
Charges payées d'avance	(295 662)	(700 754)
Dépôts versés	(382 953)	(275 143)
	(1 206 931)	(10 931 446)
Augmentation (diminution) du passif courant		
Créditeurs	6 083 452	(7 344 848)
	4 876 521	(18 276 294)

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 36 942 084 \$ au premier semestre de 2023 comparativement à 16 145 462 \$ pour la même période en 2022. Cette hausse est principalement due aux dépôts versés aux fournisseurs pour l'achat d'équipements en relation avec la construction de la future usine de Kiniéro et aux investissements d'exploration importants sur notre propriété de Kiniéro au premier semestre de 2023.

Au cours des six premiers mois de 2023, la Société a dépensé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles un montant de 14 903 939 \$, qui inclut des coûts de production capitalisés à titre de frais de découverture de 9 314 367 \$, sensiblement comparable à la même période en 2022 (14 655 158 \$, qui incluait des coûts de production capitalisés à titre de frais de découverture de 10 581 142 \$).

Activités de financement

Pour les six premiers mois de 2023, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 16 832 947 \$ comparativement à des flux de trésorerie requis de 5 212 399 \$ pour la même période en 2022.



Au cours du premier semestre de 2023, la Société a encaissé une partie du prêt-relais pour un montant de 25 986 299 \$ et payé des frais de financement de 1 697 132 \$ dans le cadre de ce financement. Nous avons aussi diminué l'utilisation de nos marges de crédit de 6 545 133 \$, ainsi que remboursé 959 926 \$ sur la dette à long terme.

Au cours du premier semestre de 2022, la Société avait diminué l'utilisation de ses marges de crédit pour un montant de 2 059 000 \$ et remboursé sa dette à long terme pour un montant de 3 232 000 \$, conformément aux calendriers de remboursements prévus.

3 AUTRES ÉLÉMENTS

3.1 ARRANGEMENTS HORS BILAN

En date du présent rapport de gestion, la Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

3.2 <u>ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS</u>

Obligations d'achats

Au 30 juin 2023, la Société s'est engagée à acheter auprès de différents fournisseurs non liés des immobilisations corporelles pour un montant de 78 294 \$ (245 839 \$ au 31 décembre 2022) et de stocks de fournitures et pièces de rechange pour un montant de 3 620 764 \$ (5 164 112 \$ au 31 décembre 2022). De plus, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services d'une durée de moins de 12 mois totalisant 372 833 \$ (677 175 \$ au 31 décembre 2022).

Les paiements requis au cours des 12 prochains mois totalisent 4 071 890 \$.

De plus, en ce qui concerne le projet de Kiniéro, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services pour un montant de 20 149 014 \$ (11 206 435 \$ au 31 décembre 2022) et des achats d'immobilisations corporelles pour un montant de 14 305 024 \$ (8 106 600 \$ au 31 décembre 2022), dont les paiements requis au cours des 12 prochains mois totalisent 31 351 878 \$.

Redevances minières

Les redevances minières présentées dans le résultat d'exploitation minière comprennent des redevances gouvernementales ainsi que des redevances sur les revenus nets de raffinage (« Net Smelter Royalties »). Ces redevances sont impactées par le prix de l'or et la quantité d'or vendue.

- Redevances gouvernementales: Au Mali, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 %. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2023, des redevances gouvernementales d'un montant de 692 554 \$ ont été inscrites à titre de charges (626 509 \$ pour la même période en 2022) et de 1 481 705 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2023 (1 394 159 \$ pour la même période en 2022).
- Redevances NSR: Nous sommes assujettis à des NSR de 1 % à 2 % sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés. Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales de Nampala relativement à une portion de la propriété de Mininko, des NSR de 212 678 \$ et de 443 160 \$ ont respectivement été inscrites à titre de charges pour le trimestre et le semestre terminé le 30 juin 2023 (184 575 \$ et 418 937 \$ pour les mêmes périodes en 2022).

Obligations liées à la restauration environnementale

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée. Le passif environnemental présenté dans le passif non courant de la Société de 446 751 \$ est pour le site de Nampala au Mali.



3.3 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs et passifs financiers à la JVRN et actifs et passifs financiers évalués au coût amorti.

Le seul instrument financier de la Société évalué à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) est le passif dérivé lié aux bons de souscription totalisant 2 299 700 \$ qui est classé au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur du passif lié aux bons de souscription a été établie selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories :

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2023	2022
	\$	\$
Actifs financiers au coût amorti		
Trésorerie	5 275 152	3 611 406
Débiteurs	224 017	824 471
Dépôts versés	1 273 050	1 161 559
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	18 856 068	3 791 457
	25 628 287	9 388 893
Passifs financiers au coût amorti		
Marges de crédit	4 741 952	11 370 939
Prêt-relais	24 042 854	
Créditeurs	19 753 203	12 935 846
Dette à long terme	439 645	1 395 215
Autres passifs à long terme	1 453 232	1 434 717
	50 430 886	27 136 717
Passifs financiers à la JVRN		
Bons de souscription	2 299 700	
	2 299 700	

La valeur comptable des actifs financiers avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée ainsi que des taux d'intérêt de ces instruments qui avoisinent ceux du marché.

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées.

3.4 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société incluent Fairchild Participation S.A. (« Fairchild »), les membres clés du personnel de direction (et/ou la société dans laquelle ils sont actionnaires), les administrateurs indépendants ainsi que les actionnaires importants, et sont restées inchangées par rapport au 31 décembre 2022. Veuillez vous référer au rapport de gestion annuel de la Société disponible sur www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca pour plus d'information quant aux transactions entre parties liées.



4 RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2023		2022				2021	
	T2	T1	T4	Т3	T2	T1	T4	Т3
(en milliers de dollars canadiens)								
Résultats								
Revenus – ventes d'or	29 150	33 180	22 795	30 750	26 359	32 333	34 929	16 672
Résultat net	4 989	6 849	3 519	7 614	8 314	13 367	(7 117)	3 950
Résultat net attribuable:								
- Actionnaires ordinaires	4 587	6 384	3 382	7 073	7 818	12 505	(7 339)	4 127
- Participation ne donnant pas le contrôle	402	465	137	541	496	862	222	(177)
Résultat de base par action	0,005	0,008	0,002	0,012	0,013	0,021	(0,012)	0,007
Résultat dilué par action	0,005	0,008	0,002	0,012	0,013	0,021	(0,012)	0,007
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ¹	7 577	11 805	10 809	11 896	12 176	16 481	4 647	5 207
NAMPALA								
Données d'exploitation								
Minerai traité (tonnes)	551 314	524 728	517 486	482 625	515 979	509 374	519 749	481 690
Teneur traitée (g/t)	0,79	0,77	0,76	0,82	0,84	0,82	0,88	0,79
Récupération (%)	88,5 %	90,1 %	89,2 %	87,2 %	87,7 %	90,1 %	91,6 %	92,1 %
Onces d'or produites	12 410	11 735	11 253	11 124	12 185	12 089	13 471	11 317
Onces d'or vendues	11 069	12 670	9 733	13 644	10 981	13 671	15 413	7 348
Statistiques (en dollars canadiens)								
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or) ¹	2 633	2 619	2 342	2 254	2 401	2 365	2 266	2 269
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	18	20	17	20	17	17	16	19
Coût comptant total (par once d'or vendue) ¹	832	969	926	811	750	727	821	790
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) ¹	1 287	1 472	1 953	1 327	1 540	1 166	1 257	1 559

Commentaires relatifs aux informations sur les premiers et deuxièmes trimestres :

Les ventes d'or se sont élevées à 29 149 761 \$ au cours du deuxième trimestre de 2023 comparativement à 26 359 252 \$ pour la même période en 2022. L'écart favorable de 2 790 509 \$ est attribuable à une augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue de 2 633 \$ comparativement à 2 400 \$, ainsi qu'une légère augmentation du nombre d'onces vendue (11 069 onces d'or comparativement à 10 981 onces d'or).

Les ventes d'or se sont élevées à 29 149 761 \$ au cours du deuxième trimestre de 2023 comparativement à 33 179 878 \$ pour le premier trimestre de 2023. L'écart défavorable de 4 030 117 \$ est attribuable à une baisse des onces vendues de 1 601.

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.



CONSTRUIRE UN GROUPE MINIER RESPONSABLE

	T2-2023	T2-2022	Variation
Minerai traité (tonnes)	551 314	515 979	35 335
Teneur traitée (g/t)	0,79	0,84	-0,05
Récupération (%)	88,5 %	87,7 %	0,8 %
Onces d'or produites	12 410	12 185	225

- La Société a traité 35 335 tonnes de plus de minerai au deuxième trimestre de 2023 comparativement au même trimestre de 2022. La raison est que le ratio des tonnes traitées à l'heure est plus élevé en 2023, l'usine a été plus productive.
- La teneur traitée a diminué au deuxième trimestre de 2023 en raison du changement des zones d'extraction, mais cette teneur moyenne est conforme avec le plan minier.
- Le ratio de récupération est plus élevé de 0,8 % au deuxième trimestre comparativement à la même période en 2022.
- La production d'onces d'or a augmenté de 225 onces au deuxième trimestre de 2023, comparativement à la même période en 2022.

	T2-2023	T1-2023	Variation
Minerai traité (tonnes)	551 314	524 728	26 586
Teneur traitée (g/t)	0,79	0,77	0,02
Récupération (%)	88,5 %	90,1 %	-1,6 %
Onces d'or produites	12 410	11 735	675

- La Société a traité 26 586 tonnes de plus de minerai au deuxième trimestre de 2023 comparativement au premier trimestre de 2023. Le ratio des tonnes traitées à l'heure est plus élevé au deuxième trimestre de 2023 comparativement à celui du premier trimestre de 2023.
- La teneur traitée a augmenté au deuxième trimestre de 2023 de 2,0 % comparativement au premier trimestre de 2023.
- Le ratio de récupération est en baisse 1,6 %.
- La production d'onces d'or a augmenté de 675 onces au deuxième trimestre de 2023 comparativement au premier trimestre en 2023.

Commentaires relatifs aux informations sur les premiers semestres terminés les 30 juin :

La moyenne de la teneur d'alimentation de l'usine pour le premier semestre de 2023 est de 0,79 g/t à comparer à une moyenne annuelle en 2022 de 0,89 g/t. Cette baisse était attendue et concorde avec le plan minier.

Le taux de récupération de 88,6 % pour le premier semestre de 2023 est comparable à 88,9 % à même période de 2022.

Le total de minerai traité a augmenté pour le semestre de 2023 passant de 1 025 353 en 2022 à 1 076 042 tonnes en 2023. Les améliorations faites à la fin de l'année 2022 au niveau des pompes à rejets ont permis d'augmenter le nombre de tonnes traitées par jour pour les six premiers mois de 2023.



4.1 EXPLOITATION MINIÈRE (OR) – MINE DE NAMPALA¹

	Trim	nestres terminés les 30 juin	Semestres terminé les 30 juii		
	2023	2022	2023	2022	
DONNÉES D'EXPLOITATION					
Minerai extrait (tonnes)	772 081	643 451	1 341 423	1 282 223	
Minerai traité (tonnes)	551 314	515 979	1 076 042	1 025 353	
Stérile extrait (tonnes)	1 652 116	2 608 623	3 627 045	4 683 224	
Ratio de découverture opérationnel	2,1	4,1	2,7	3,7	
Teneur traitée (g/t)	0,79	0,84	0,79	0,83	
Récupération (%)	88,5	87,7	88,6	88,9	
Onces d'or produites	12 410	12 185	24 145	24 274	
Onces d'or vendues	11 069	10 981	23 739	24 652	
DONNÉES FINANCIÈRES					
Revenus - ventes d'or	29 149 761	26 359 252	62 329 639	58 692 320	
Charges d'exploitation minière	(8 306 313)	(7 424 883)	(19 559 341)	(16 358 984)	
Redevances minières	(905 232)	(811 084)	(1 924 865)	(1 813 095)	
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(4 800 407)	(2 432 381)	(9 579 439)	(4 875 643)	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	15 137 809	15 690 904	31 265 994	35 644 598	
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(3 269 919)	(2 608 704)	(6 660 438)	(5 786 466)	
Charges d'exploration et d'évaluation	(125 466)		(125 466)		
Radiation d'immobilisations corporelles	(8 933)	(21 534)	(8 933)	(21 534)	
Autres produits	16 014	16 709	37 928	42 061	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECTORIEL	11 749 505	13 077 375	24 509 085	29 878 659	
STATISTIQUES					
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue)	2 633	2 400	2 626	2 381	
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) (2)	18	17	19	17	
Coût comptant total (par once d'or vendue) (2)	832	750	905	737	
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) (2)	1 287	1 540	1 386	1 332	
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue) (2)	906	937	977	889	
Charges administratives (par once d'or vendue) (2)	295	238	281	235	

-

¹ Ce secteur regroupe toutes les activités dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.

² Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.



Commentaires relatifs aux informations sur les deuxièmes trimestres terminés les 30 juin :

Le résultat d'exploitation minière s'est établi à 15 137 809 \$ au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 3,5 % par rapport à la même période en 2022. Cette diminution a été impactée par une augmentation importante de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 97,4 %, dont celui sur les frais de découverture des nouvelles fosses en exploitation, contrebalancée par une augmentation des ventes d'or de 10,6 %. Le prix de vente moyen réalisé par once vendue a été favorable au deuxième trimestre de 2023 (2 633 \$ l'once d'or comparativement à 2 400 \$ l'once d'or au deuxième trimestre de 2022).

L'augmentation des ventes d'or a également été réalisée grâce à une meilleure production au deuxième trimestre de 2023 par rapport à la même période en 2022. L'augmentation de 1,8 % au niveau de la production de l'usine de Nampala a été possible en raison de l'augmentation du tonnage traité de 6,6 % (551 314 tonnes au deuxième trimestre de 2023 comparativement à 515 979 tonnes pour la même période en 2022) et d'un meilleur taux de récupération (88,5 % au deuxième trimestre de 2023 comparativement à 87,7 % pour la même période en 2022).

Au deuxième trimestre de 2023, la disponibilité de l'usine a entre autres été affectée par des arrêts non planifiés de 225 heures, dont 88 heures en juin dû à la défectuosité d'une pièce électronique du broyeur. La disponibilité de l'usine a donc été de 88 % au deuxième trimestre de 2023 par rapport à 90 % pour la même période en 2022. Malgré cette baisse de disponibilité, l'usine a réussi à obtenir un meilleur ratio de tonnes à l'heure comparativement à la même période en 2022.

La diminution du résultat d'exploitation minière du deuxième trimestre de 2023 a également été impactée par une hausse de 11,9 % des charges d'exploitation minière expliquée par les prix d'achat des réactifs plus élevés, l'augmentation des fournitures et services d'exploitation ainsi que l'augmentation des charges au titre des avantages du personnel. L'augmentation du coût comptant total, soit de 832 \$ par once d'or vendue au deuxième trimestre de 2023 par rapport à 750 \$ par once vendue pour la même période en 2022, s'explique donc par cette augmentation des charges d'exploitation minière.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2023, la quantité totale de matière extraite des fosses a atteint 2 424 197 tonnes dont, 1 652 116 tonnes de stérile et 772 081 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverture opérationnel de 2,1. Pour la même période en 2022, 3 252 074 tonnes de matière ont été extraites, dont 2 608 623 tonnes de stérile et 643 451 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverture opérationnel de 4,1. Une augmentation de 20,0 % du minerai extrait et une baisse de 36,7 % de stérile ont permis d'améliorer notre ratio de découverture.

La diminution du coût de maintien tout inclus, soit de 1 287 \$ par once d'or vendue au deuxième trimestre de 2023 par rapport à 1 540 \$ par once vendue pour la même période en 2022, s'explique par cette diminution du stérile extrait et par le fait même la baisse des frais de découverture de 2 118 749 \$ inclus dans les dépenses en immobilisations de maintien contrebalancée partiellement par la hausse des charges d'exploitation minière de 975 578 \$.

Le résultat opérationnel sectoriel de l'exploitation minière s'est établi à 11 749 505 \$ au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 10,2 % par rapport à la même période en 2022. Cette diminution a évidemment été impactée par la baisse du résultat d'exploitation minière, mais également par la hausse de 23,6 % des charges administratives en raison notamment de l'augmentation des honoraires professionnels, dont ceux qui nous ont permis d'obtenir des mandats de compensation de TVA.



Commentaires relatifs aux informations sur les premiers semestres terminés les 30 juin :

Le résultat d'exploitation minière s'est établi à 31 265 994 \$ au premier semestre de 2023, en baisse de 12,3 % par rapport à la même période en 2022. Cette diminution a été impactée par une augmentation importante de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 96,5 %, dont celui sur les frais de découverture des nouvelles fosses en exploitation, contrebalancée par une augmentation des ventes d'or de 6,2 %. Le prix de vente moyen réalisé par once vendue a été favorable au premier semestre de 2023 (2 626 \$ l'once d'or comparativement à 2 381 \$ l'once d'or au premier semestre de 2022).

L'augmentation des ventes d'or s'explique grâce au prix de vente moyen réalisé supérieur, considérant le fait qu'il y a eu une baisse des onces d'or vendues de 3,7 % au premier semestre de 2023 par rapport à la même période en 2022. Cette diminution découle en partie par une baisse de production de 0,5 %. L'augmentation du tonnage traité de 4,9 % (1 076 042 tonnes au premier semestre de 2023 comparativement à 1 025 353 tonnes pour la même période en 2022) n'a pas permis de contrebalancer le moindre taux de récupération (88,6 % au premier semestre de 2023 comparativement à 88,9 % pour la même période en 2022) ainsi que la baisse de la teneur moyenne traitée de 4,8 % (0,79 g/t comparativement à 0,83 g/t pour le premier semestre de 2022).

La diminution du résultat d'exploitation minière du premier semestre de 2023 a également été impactée par une hausse de 19,6 % des charges d'exploitation minière expliquée par les prix d'achat des réactifs plus élevés, l'augmentation des fournitures et services d'exploitation ainsi que l'augmentation des charges au titre des avantages du personnel. L'augmentation du coût comptant total, soit de 905 \$ par once d'or vendue pour les six premiers mois de 2023 par rapport à 737 \$ par once vendue pour la même période en 2022, s'explique donc par cette augmentation des charges d'exploitation minière.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2023, la quantité totale de matière extraite des fosses a atteint 4 968 468 tonnes dont, 3 627 045 tonnes de stérile et 1 341 423 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverture opérationnel de 2,7. Pour la même période en 2022, 5 965 447 tonnes de matière ont été extraites dont, 4 683 224 tonnes de stérile et 1 282 223 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverture opérationnel de 3,7. Une augmentation de 4,6 % du minerai extrait et une baisse de 22,6 % de stérile ont permis d'améliorer notre ratio de découverture.

L'augmentation du coût de maintien tout inclus, soit de 1 386 \$ par once d'or vendue au premier semestre de 2023 par rapport à 1 332 \$ par once vendue pour la même période en 2022, s'explique par la hausse des charges d'exploitation minière de 3 312 127 \$ contrebalancée partiellement par cette diminution du stérile extrait et par le fait même la baisse des frais de découverture de 1 266 775 \$ inclus dans les dépenses en immobilisations de maintien.

Le résultat opérationnel sectoriel de l'exploitation minière s'est établi à 24 509 085 \$ au premier semestre de 2023, en baisse de 18,0 % par rapport à la même période en 2022. Cette diminution a évidemment été impactée par la baisse du résultat d'exploitation minière, mais également par la hausse des charges administratives de 15,1 % en raison notamment de l'augmentation des honoraires professionnels, dont ceux qui nous ont permis d'obtenir des mandats de compensation de TVA.



4.2 BIENS MINIERS

Robex détient actuellement cinq permis d'exploration au Mali, trois au sud (Mininko, Kamasso et Gladié) et deux à l'ouest (Sanoula et Diangounté).

En plus des permis d'exploration, Robex détient cinq permis d'exploitation, un au sud du Mali (Nampala) et quatre en République de Guinée, qui constituent l'ensemble de permis d'exploitation de Kiniéro.

Programme d'exploration pour le deuxième trimestre de 2023 :

- 1) Mali Ouest (Sanoula et Diangounté): Des activités d'exploration limitées ont été menées sur ces deux propriétés au cours du deuxième trimestre. Les résultats du programme BLEG réalisé au premier trimestre sont toujours en cours d'analyse et nous permettrons de définir de nouvelles cibles pour notre programme 2024.
- 2) Mali Est (Mininko, Gladié et Kamasso): Au deuxième trimestre de 2023, nous avons finalisé le forage d'un programme de reconnaissance de 2 500 mètres sur la cible Gladié et nous attendons les résultats pour prendre une décision sur les prochaines cibles. Des activités d'exploration limitées ont été menées sur Mininko et Kamasso au cours du deuxième trimestre.
- 3) République de Guinée (Kiniéro): Au deuxième trimestre de 2023, les études d'exploration et de géologie ont été principalement axées sur l'achèvement de l'étude de faisabilité définitive (EDF) qui a été publiée le 23 juin sur SEDAR. Les activités de forage à circulation inverse et au diamant dans le secteur Gobele, au nord-est de Gobele D et à Sabali Sud se poursuivent dans le but de délimiter des ressources supplémentaires, en ciblant des zones présumées à l'intérieur des enveloppes de la fosse et des prolongements latéraux immédiats. L'équipe d'exploration continue d'analyser les données des nouvelles tranchées près de Jean Sud afin d'améliorer la compréhension du cadre structurel et d'établir les extensions potentielles du gisement vers le sud. La délimitation des ressources et la planification de l'expansion de Mansounia Central pour le forage ont commencé au deuxième trimestre et se poursuivront jusqu'à la fin de 2023.

Les activités d'exploration continuent à se concentrer sur l'expansion de la base de réserves du projet tout en améliorant la compréhension du cadre structurel. Au nord de la licence de Kiniéro, l'équipe d'exploration a commencé son programme d'exploration sur le gisement de Mankan, à 15 km au nord du complexe principal du secteur Gobele A (SGA). Cette première série de forages à circulation inverse doit permettre d'établir le potentiel des ressources et d'améliorer la compréhension de l'orientation du corps minéralisé. Cette première campagne de forage à Mankan se poursuivra jusqu'au troisième trimestre 2023. L'équipe d'exploration gère le forage géotechnique sur le site d'installation de la nouvelle usine et les forages d'assèchement à SGA et aux puits Jean. L'assèchement devrait commencer au troisième trimestre 2023.



5 RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Pour obtenir une description des facteurs de risque liés à Robex et à ses activités, veuillez vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2022 de Robex, disponible sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, laquelle section est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

6 CAPITAL-ACTIONS

En date du 28 août 2023, le capital-actions de la Société est composé de 844 054 403 actions ordinaires émises et en circulation.

De plus, 10 265 163 options d'achat d'actions sont en circulation et exerçables à des prix d'exercice de 0,115 \$, 0,13 \$ et 0,36 \$ venant respectivement à échéance le 23 septembre 2023, le 28 novembre 2024 et le 11 juillet 2027. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Enfin, le 19 avril 2023, la Société a émis des bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus donnant le droit d'acquérir jusqu'à 22 500 000 d'actions ordinaires au prix d'exercice de 0,39 \$ par action. Les bons de souscription expireront à la première des éventualités suivantes :

- i) la date qui tombe quatre (4) ans après la date de clôture du prêt-relais, sous réserve d'une résiliation anticipée advenant le remboursement intégral du financement de projet qui peut être fourni par Taurus ; ou
- ii) la date qui tombe un (1) an après la date de clôture du prêt-relais, si le crédit-relais est entièrement remboursé au plus tard à cette date au moyen du refinancement du crédit-relais avec un prêteur ou un groupe de prêteurs tiers qui n'est pas directement ou indirectement lié à Taurus ou membre de son groupe.

Le 28 avril 2023, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé i) un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 (sous réserve de (A) l'approbation des actionnaires de la Société à la prochaine assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société et (B) l'approbation de la Bourse de croissance TSX) et ii) un régime d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour (sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX). Les modifications au régime d'options d'achat d'actions ont pour effet d'augmenter le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime et d'ajouter des modifications d'ordre administratif pour tenir compte des modifications apportées à la Politique 4.4 — Rémunération en titres de la Bourse de croissance TSX. Le 15 mai 2023 et le 29 juin 2023, les approbations conditionnelles de la Bourse de croissance TSX et des actionnaires de la Société ont respectivement été obtenues. À la date de publication du présent rapport de gestion, le regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 n'a pas encore pris effet.

Sommaire de l'actionnariat au 28 août 2023 :

	Situation actuelle						Effets de l'exercice ons de souscription	
	Actions en circulation	%	Options émises	Options Total des actions en % après soi		Bons de souscription émis	Total des actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen (*)	394 283 027	46,70%	3 000 000	397 283 027	46,50%		397 283 027	45,30%
Groupe Sycamore (**)	242 160 000	28,70%		242 160 000	28,30%		242 160 000	27,60%
Autres actionnaires	207 611 376	24,60%	7 265 163	214 876 539	25,20%		214 876 539	24,50%
Taurus		0,00%			0,00%	22 500 000	22 500 000	2,60%
Total	844 054 403	100,00%	10 265 163	854 319 566	100,00%	22 500 000	876 819 566	100,00%

^{*} Le groupe Cohen est composé de Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.



** Le 9 novembre 2022, la Société a complété l'acquisition de Sycamore et a émis la première tranche des actions devant être émise à la clôture en vertu de la convention d'achat d'actions intervenues le 20 avril 2022, soit 242 160 000 actions ordinaires de Robex. Une seconde tranche d'actions sera émise aux actionnaires de Sycamore correspondant à un maximum de 60 540 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre d'actions ordinaires de Robex égal au montant total du passif de Sycamore (sur une base consolidée) à la date de clôture, soit de 4 734 768 actions ordinaires (en cours de négociation). Une dernière tranche est également prévue pour un maximum de 100 900 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre équivalent d'actions égal à certains passifs de Sycamore ou des vendeurs qui n'auront pas été adressés dans (i) une « Convention d'établissement » à être signée avec le gouvernement de la Guinée établissant les conditions sous lesquelles le projet Kiniéro sera exploité, ou (ii) un autre document contraignant établissant tels passifs. Au 28 août 2023, les deux dernières tranches d'actions n'étaient pas encore émises aux actionnaires de Sycamore et donc ne sont pas représentées dans ce tableau sommaire.

Sommaire de l'actionnariat au 28 août 2023 incluant l'impact des deux dernières tranches d'actions à émettre pour l'acquisition de Sycamore :

	Situation incluar des deux dernière d'actions à é	es tranches	Effets de l'exercice Effets de l'exercice Options d'achat d'actions Bons de souscription		Options d'achat d'actions Bons de souscription				
	Actions en circulation	%	Options émises	Total des actions en circulation incluant l'impact des actions à émettre	% après exercice	Bons de souscription émis	Total des actions en circulation incluant l'impact des actions à émettre	% après exercice	
Groupe Cohen	394 283 027	39,40%	3 000 000	397 283 027	39,30%		397 283 027	38,43%	
Groupe Sycamore	398 865 232	39,90%		398 865 232	39,45%		398 865 232	38,60%	
Autres actionnaires	207 611 376	20,70%	7 265 163	214 876 539	21,25%		214 876 539	20,80%	
Taurus		0,00%			0,00%	22 500 000	22 500 000	2,17%	
Total	1 000 759 635	100,00%	10 265 163	1 011 024 798	100,00%	22 500 000	1 033 524 798	100,00%	

7 CONTRÔLES ET PROCÉDURES

7.1 DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

7.2 NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations ont été publiées, mais ne sont pas obligatoires pour la période en cours et n'ont pas été adoptées par anticipation. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes et ne s'attend pas à ce que cette incidence soit importante sur la période de déclaration actuelle ou les périodes de déclaration futures de la Société.

7.3 <u>ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES</u>

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 3 de nos états financiers.



8 MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La Société présente les mesures financières non conformes aux IFRS, ratios financiers non conformes aux IFRS et mesures financières supplémentaires qui suivent, pour lesquelles il n'existe pas de définition dans les IFRS. Nous présentons ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans les sections ci-dessous n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux autres parties prenantes et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

8.1 MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (« Règlement 52-112 ») définit une mesure financière non conforme aux IFRS comme une mesure financière présentée qui remplit les conditions suivantes : a) représente la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus d'une entité, b) en ce qui concerne sa composition, exclut un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de l'entité, c) n'est pas présentée dans les états financiers de l'entité et d) ne constitue pas un ratio, une fraction, un pourcentage ou une représentation similaire.

8.1.1 Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires se définit comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société, divisée par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation pour la période. Il est composé du résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes de la Société. Il s'agit notamment du coût de la rémunération en options d'achat d'action, des gains de change, de la perte sur mise hors service d'actifs et de la provision pour ajustement fiscal des années antérieures, le tout divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

8.1.2 Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS correspondant aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la prise en compte de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement qui peut s'avérer très volatile. La direction estime que cette mesure constitue une mesure significative des flux de trésorerie discrétionnaires générés (affectés) par la Société et dont elle dispose notamment pour assurer le service de sa dette, respecter ses autres obligations de paiement et effectuer des investissements stratégiques. Cette mesure offre aux investisseurs un outil pour apprécier la valorisation relative de la Société.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

8.1.3 Coût comptant d'exploitation et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture

Le coût comptant d'exploitation constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui comprend les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, le transport ainsi que les frais généraux, mais ne comprend



pas les redevances, les taxes sur la production, l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations et les coûts de prospection, d'exploration et d'évaluation.

Le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture est établi de la même façon, mais en y ajoutant les frais de découverture, lesquels s'expliquent par le fait que durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverture durant la phase d'exploitation de la mine. Le processus d'enlèvement du mort terrain et autre matériel stérile est appelé la découverture. Les coûts de découverture engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

La Société comptabilise un actif de découverture si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverture ira à la Société ;
- La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré ; et
- les coûts liés à l'activité de découverture associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverture au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverture qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai. Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverture est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Le coût comptant d'exploitation est utilisé par la direction pour évaluer le rendement de la Société en ce qui a trait à la répartition et à la gestion efficace des coûts et est présenté pour fournir aux investisseurs et aux autres parties prenantes des informations supplémentaires sur les coûts décaissés sous-jacents de la mine Nampala. Cette mesure financière est pertinente aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».

8.1.4 Coût de maintien tout inclus et coût de maintien tout inclus ajusté

Le coût de maintien tout inclus (CMTI) et le coût de maintien tout inclus ajusté (CMTI ajusté) constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le CMTI comprend le coût comptant d'exploitation (dont la description figure ci-dessus en section 9.1.3) auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverture par once d'or vendue. La Société a classé ses dépenses en immobilisations de maintien qui sont considérées comme nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les frais de découverture capitalisés. Le CMTI est une mesure étendue des coûts décaissés, qui donne plus d'information sur le total des sorties de trésorerie, des dépenses d'investissement et des coûts indirects par unité. Il vise à rendre compte des coûts associés à la production du principal métal de la Société, à savoir l'or, à court terme et sur le cycle de vie de ses activités d'exploitation. Le CMTI ajusté est constitué du CMTI duquel sont déduits les frais de découvertures capitalisés ainsi que les dépenses d'exploration. Le CMTI ajusté vise à présenter le coût total de la production d'or associé au maintien des activités d'exploitation courantes hors les dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».



8.1.5 Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui correspond au montant total de l'endettement bancaire, comprenant les marges de crédit et la dette à long terme, ainsi que les obligations locatives, diminué du montant de la trésorerie à la fin d'une période donnée. La direction utilise cette mesure pour analyser l'endettement de la Société et évaluer la capacité de la Société à assurer le service de sa dette. Nous avons ajouté le prêt-relais dans le calcul au deuxième trimestre de 2023. La dette nette est calculée de la façon suivante :

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2023	2022
	\$	\$
Marges de crédit	4 741 952	11 370 939
Prêt-relais	24 042 854	
Dette à long terme	439 646	1 395 215
Obligations locatives	12 411 785	12 518 742
Moins: Trésorerie	(5 275 152)	(3 611 406)
DETTE NETTE	36 361 085	21 673 490

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la mesure financière la plus directement comparable qui figure dans les états financiers, soit le passif total diminué de l'actif courant, pour la période considérée et la période comparative.

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2023	2022
	\$	\$
PASSIF TOTAL	80 749 952	55 206 985
Moins:		
Créditeurs	(24 725 350)	(17 957 004)
Bons de souscription	(2 299 700)	
Passif environnemental	(446 751)	(424 138)
Passifs d'impôt différé	(10 188 683)	(10 106 230)
Autres passifs à long terme	(1 453 232)	(1 434 717)
	41 636 236	25 284 896
ACTIF COURANT	36 445 289	32 095 698
Moins:		
Stocks	(18 890 851)	(17 648 967)
Débiteurs	(8 076 494)	(8 867 852)
Charges payées d'avance	(1 085 508)	(805 914)
Dépôts versés	(1 273 050)	(1 161 559)
Frais de financement différés	(1 844 234)	
Trésorerie	5 275 151	3 611 406
DETTE NETTE	36 361 085	21 673 490



8.2 RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS

Un ratio non conforme aux IFRS est défini par le Règlement 52-112 comme une mesure financière a) exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, b) dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS et c) qui n'est pas présentée dans les états financiers. Les mesures non conformes aux IFRS utilisées pour calculer les ratios non conformes aux IFRS ci-dessous sont le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté ainsi que le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture.

8.2.1 Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action est un ratio non conforme aux normes IFRS calculé en divisant le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation. La Société l'utilise comme un indicateur de la performance financière des activités de la Société et lui permet de présenter le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Robex. Le cours de l'action divisé par le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires par action permet à l'investisseur de comparer la valorisation de la Société à celle de ses comparables.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ayant diminué au deuxième trimestre de 2023 de 1 622 743 \$ par rapport au premier trimestre de 2023 a eu pour effet de diminuer le résultat de base ajusté par action à 0,005 \$ comparativement à 0,007 \$ au premier trimestre de 2023. Le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation de 899 859 635 pour le trimestre terminé le 30 juin 2023 se compare à 843 767 681 pour le premier trimestre de 2023.

	Trim	estres terminés les 30 juin	Semestres terminés les 30 juin		
	2023	2022	2023	2022	
(en dollars)				_	
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	4 587 314	7 818 034	10 971 168	20 323 116	
Gains de change	(262 636)	(133 370)	(748 153)	(244 757)	
Variation de la juste valeur du passif dérivé	(58 013)		(58 013)		
Radiation des immobilisations corporelles	8 933	21 534	8 933	21 534	
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	4 275 598	7 706 198	10 173 935	20 099 893	
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	899 859 635	600 157 696	899 717 066	600 018 821	
Résultat de base ajusté par action (en dollars)	0,005	0,013	0,011	0,033	



8.2.2 Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action

Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action constituent un ratio non conforme aux normes IFRS calculé en divisant les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. La direction estime que ces flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action constituent une mesure significative des flux de trésorerie discrétionnaires générés (affectés) par la Société et dont elle dispose notamment pour assurer le service de sa dette, respecter ses autres obligations de paiement et effectuer des investissements stratégiques. Cette mesure offre aux investisseurs un outil pour apprécier la valorisation relative de la Société.

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
(en dollars)				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	11 349 045	9 276 412	24 258 208	10 380 710
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(3 772 417)	2 899 873	(4 876 521)	18 276 294
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation	7 576 628	12 176 285	19 381 687	28 657 004
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	899 859 635	600 157 696	899 717 066	600 018 821
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action (en dollars)	0,009	0,020	0,022	0,048

8.2.3 Coût de maintien tout inclus (CMTI) (par once d'or vendue) et coût de maintien tout inclus (CMTI) ajusté (par once d'or vendue)

Le CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue constituent des ratios non conformes aux normes IFRS.

Le CMTI par once d'or vendue est calculé en additionnant le coût comptant total, correspondant à la somme des charges d'exploitation minière et des redevances minières, ainsi que les dépenses en immobilisations de maintien et ensuite divisé par le nombre d'onces d'or vendues. Le CMTI ajusté par once d'or vendue est calculé de la même façon que le CMTI et en déduisant les frais de découverture et les dépenses d'exploration pour ensuite être divisé par le nombre d'onces d'or vendues.

La Société déclare CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue afin de fournir aux investisseurs de l'information au sujet des principales mesures utilisées par la direction pour surveiller le rendement du site minier en production commerciale (mine de Nampala) et sa capacité à générer un flux de trésorerie positif.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté, ainsi que du CMTI et du CMTI ajusté par once d'or vendue, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.



	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Onces d'or vendues	11 069	10 981	23 739	24 652
(en dollars)				
Charges d'exploitation minière	8 306 313	7 424 883	19 559 341	16 358 984
Redevances minières	905 232	811 084	1 924 865	1 813 095
Coût comptant total	9 211 545	8 235 967	21 484 206	18 172 079
Dépenses en immobilisations de maintien	5 034 145	8 699 674	11 415 871	14 671 193
Coût de maintien tout inclus	14 245 690	16 905 641	32 900 077	32 843 272
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue)	1 287	1 540	1 386	1 332

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
				_
Onces d'or vendues	11 069	10 981	23 739	24 652
(en dollars)				
Charges d'exploitation minière	8 306 313	7 424 883	19 559 341	16 358 984
Redevances minières	905 232	811 084	1 924 865	1 813 095
Coût comptant total	9 211 545	8 235 967	21 484 206	18 172 079
Dépenses en immobilisations de maintien	5 034 145	8 669 674	11 415 871	14 671 193
Frais de découverture	(4 158 857)	(6 277 606)	(9 314 367)	(10 581 142)
Dépenses d'exploration	(59 215)	(344 007)	(383 607)	(344 007)
Coût de maintien tout inclus ajusté	10 027 618	10 284 028	23 202 104	21 918 123
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue)	906	937	977	889

8.2.4 Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture (par tonne traitée)

Le coût comptant d'exploitation par tonne traitée et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture par tonne traitée présentés par la Société constituent des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces mesures financières sont pertinentes aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie en tenant compte de ses résultats de production.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du coût comptant d'exploitation, du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture¹, ainsi que du coût comptant d'exploitation et du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture par tonne traitée, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.

¹ Calculés conformément aux normes de l'Institut de l'or. L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.



	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Tonnes de minerai traitées	551 314	515 979	1 076 042	1 025 353
(en dollars)				
Charges d'exploitation minière	8 306 313	7 424 883	19 559 341	16 358 984
Incidence des ajustements de stocks (lingots d'or et or en voie de production)	1 564 093	1 546 329	729 808	1 186 942
Charges d'exploitation minière (relatives aux tonnes traitées)	9 870 406	8 971 212	20 289 149	17 545 926
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	18	17	19	17

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Tonnes de minerai traitées (en dollars)	551 314	515 979	1 076 042	1 025 353
Frais de découverture	4 158 857	6 277 606	9 314 367	10 581 142
Frais de découverture (par tonne traitée)	8	12	9	10
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	18	17	19	17
Coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture (par tonne traitée)	26	29	28	27

8.3 MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

8.3.1 Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue)

Le prix moyen réalisé par once d'or vendu est une mesure financière supplémentaire. Elle est composée du revenu de ventes d'or divisé par le nombre d'onces d'or vendu. Cette mesure permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base du produit moyen réalisé de la vente de la production d'or au cours de la période de communication de l'information.

8.3.2 Charges administratives (par once d'or vendue)

Les charges administratives par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant le nombre d'onces d'or vendues par les charges administratives. Les charges administratives sont utilisées pour promouvoir la rentabilité en mesurant les frais indirects nécessaires pour soutenir les activités.

Les charges administratives par once d'or vendue sont calculées par rapport au total des charges administratives qui sont composées principalement des salaires administratifs, des honoraires de services rendus, des frais de déplacement, des frais de bureau, etc. Les charges administratives du Groupe sont équivalentes à 7 725 013 \$ pour le deuxième trimestre de 2023 et de 14 713 703 \$ pour le premier semestre de 2023. Le total des onces vendues se chiffre à 11 069 onces d'or pour le deuxième trimestre de 2023 et de 23 739 onces d'or pour le premier semestre de 2023.



8.3.3 Coût comptant total (par once d'or vendue)

Le coût comptant total par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant la somme des charges d'exploitation et des redevances minières par le nombre d'onces d'or vendues. Ces charges incluent notamment:

- Les fournitures et les services d'exploitation ainsi que l'entretien ;
- Les carburants ;
- Les réactifs ;
- Les charges au titre des avantages du personnel;
- La variation des stocks ;
- Moins les coûts de production capitalisés à titre de frais de découverture ; et
- les frais de transport.

La direction utilise ce ratio afin d'établir la rentabilité de l'exploitation minière, en considérant les charges d'exploitation par rapport au nombre d'onces d'or vendues.

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Onces d'or vendues	11 069	10 981	23 739	24 652
(en dollars)				
Charges d'exploitation minière	8 306 313	7 424 883	19 559 341	16 358 984
Redevances minières	905 232	811 084	1 924 865	1 813 095
Coût comptant total	9 211 545	8 235 967	21 484 206	18 172 079
Coût comptant total (par once d'or vendu)	832	750	905	737

9 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR au www.sedar.com. SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site Web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou ne fait partie de ce dernier.



10 INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont inclus pour fournir de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction qui permet aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre les plans d'affaires, le rendement financier et la situation financière de la Société.

Les énoncés formulés dans le présent rapport de gestion qui décrivent les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les projections pour l'avenir ou les stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être reconnus par l'emploi du conditionnel ou de termes se rapportant à de l'information prospective, tels que « viser », « prévoir », « supposer », « croire », « budget », « cible », « continuer », « peut », « devrait », « engagement », « envisager », « estimer », « éventuel », « s'attendre à », « futur », « orientation », « guider », « indication », « intention », « objectif », « opportunité », « permettre » « perspective », « peut », « plan », « prédire », « pourrait », « poursuivre », « prévoir », « priorité », « probable », « sera », « souhaite », « stratégie », « tendance », « viser » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques.

Ces énoncés peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant : la valeur perçue et le potentiel futur des terrains de la Société; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; les dépenses en immobilisations et les besoins en capitaux; l'accès de la Société au financement; les résultats d'une évaluation économique préliminaire et d'autres études de mise en valeur; les résultats d'exploration à l'égard des terrains de la Société; les budgets; les plans stratégiques; le cours des métaux précieux; la capacité de la Société à faire progresser le projet aurifère Kiniéro; les programmes de travail; les calendriers d'obtention de permis ou autres; la réglementation et les relations gouvernementales; l'optimisation du plan minier de la Société, notamment quant aux performances de Nampala, la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives à la facilité de financement de projet de 115 millions de dollars américains pour le financement du projet aurifère Kiniéro, y compris une facilité en cas de dépassement des coûts de 15 millions de dollars américains (les « facilités »); le moment de la conclusion des ententes définitives relatives aux facilités; et, si les ententes définitives sont conclues relativement aux facilités, le prélèvement sur le produit des facilités, y compris le moment où il sera effectué.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement et les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement et des réalisations futurs exprimés ou suggérés dans ces énoncés et cette information. Rien ne garantit que ces énoncés ou cette information seront exacts. Ces énoncés et cette information sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris, entre autres choses, des hypothèses sur : des stratégies d'affaires actuelles et futures; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; la capacité à mettre en œuvre les projets de la Société relatifs au projet aurifère Kiniéro, conformément à l'étude de préfaisabilité sur le projet aurifère Kiniéro, y compris le moment de leur réalisation; la capacité de la Société de mener à bien ses programmes d'exploration et de mise en valeur prévus; l'absence de conditions défavorables au projet aurifère Kiniéro; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le maintien du prix de l'or à des niveaux qui rendent le projet aurifère Kiniéro rentable; la capacité de la Société de continuer à réunir les capitaux nécessaires au financement de ses activités; la situation géopolitique et la conjoncture locales et mondiales et le contexte dans lequel la Société exerce et exercera ses activités, la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités et selon des modalités acceptables, le cas échéant, et à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre de ces facilités (y compris la satisfaction des autres conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'hypothèse que le conseil donnera son approbation pour les facilités; la capacité de la Société à respecter les délais visés pour les ententes définitives et le premier prélèvement de fonds; et la capacité de la centrale solaire hybride de la mine d'or de Nampala à permettre une réduction de l'empreinte carbone de la Société et de réaliser une réduction importante du coût de l'énergie de la mine.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les problèmes de sécurité associés à l'exploitation de ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits, la possibilité d'agitation civile et de désobéissance civile; les fluctuations du prix de l'or; les restrictions quant aux estimations des réserves minérales et des ressources minérales de la Société; la nature spéculative de l'exploration et la mise



en valeur minières; le remplacement des réserves minérales épuisées de la Société; le nombre limité de projets de la Société; le risque que le projet aurifère Kiniéro n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison du manque de financement); la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités selon des modalités acceptables, le cas échéant; la capacité de la Société à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre des facilités (y compris la satisfaction des conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'échec ou les retards dans l'obtention des approbations nécessaires ou autrement dans la satisfaction des conditions de réalisation des facilités; les besoins en capitaux de la Société et son accès à du financement; les changements à la législation, aux règlements et aux normes comptables auxquels la Société est assujettie, y compris les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, ces règlements et ces normes sur les activités de la Société; les participations et les paiements de redevances payables à des tiers; la volatilité des prix et la disponibilité des matières premières; l'instabilité du système financier mondial; les effets d'une inflation élevée, tels que l'augmentation des prix des matières premières; les fluctuations des taux de change; le risque de tout litige en suspens ou à venir contre la Société; les limitations liées aux opérations qui interviennent entre la Société et ses filiales étrangères; le risque que la proposition de regroupement d'actions de la Société ne soit pas approuvée et que, même si elle l'est, elle n'entraîne pas une augmentation de la liquidité des actions ordinaires de la Société; la volatilité du cours des actions de la Société; les risques fiscaux, y compris les modifications des lois fiscales ou des cotisations de la Société; l'acquisition et le maintien des titres de propriété de la Société et l'obtention et le maintien de l'ensemble des licences et des permis requis pour les activités en cours de la Société; les effets des crises sanitaires, telles que la pandémie en cours de la COVID-19, sur les activités de la Société; les relations de la Société avec ses employés et d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les collectivités dans les pays où elle exploite ses activités; le risque de violation par la Société et ses représentants des lois anticorruption applicables, des règlements sur le contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes; le risque que la Société entre en conflit avec des mineurs à petite échelle; la concurrence avec d'autres sociétés minières; la dépendance de la Société à l'égard de tiers entrepreneurs; la dépendance de la Société à l'égard de membres clés de la haute direction et de membres du personnel hautement qualifiés; l'accès de la Société à des infrastructures adéquates; les risques associés aux responsabilités éventuelles de la Société liés à ses installations de stockage des résidus; les perturbations sur la chaîne d'approvisionnement; les dangers et les risques normalement associés à l'exploration minière et aux activités de mise en valeur et de production pour l'exploitation aurifère; les problèmes liés aux conditions météorologiques et au climat; le risque de défaillance des systèmes informatiques et de menace à la cybersécurité; et le risque que la Société ne puisse pas souscrire d'assurance contre tous les risques éventuels associés à ses activités.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que cette information prospective soit exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information.

La Société n'assume aucunement l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif si les circonstances ou les estimations, les hypothèses ou les avis de la direction devaient changer, sauf dans les cas où la loi applicable l'exige. Le lecteur est avisé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs qui sont contenus dans les présentes visent à aider les investisseurs à comprendre les résultats financiers et le rendement d'exploitation prévus de la Société aux dates auxquelles ses plans et ses objectifs sont présentés et pour les périodes closes à ces dates et elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Veuillez également vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2022 de la Société que vous pouvez consulter sur SEDAR sous le profil de la Société à l'adresse www.sedar.com pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement des énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de cette mise en garde.